

affaires de France depuis la rupture du Concordat qu'auparavant.

— Mais l'Église de France a un représentant autorisé auprès du pape ; c'est le cardinal Mathieu, cardinal de Curie et ancien archevêque de Toulouse. Ceux qui connaissant l'éminent cardinal savent qu'il comprend tout le poids de la confiance que le pape a mise en lui, et aucun évêque, aucun ecclésiastique important, ne vient de France sans faire une ou plusieurs visites au cardinal Mathieu.

— Enfin, il n'est pas dans les usages ecclésiastiques qu'un pays soit représenté officiellement auprès du Souverain-Pontife, si ce n'est par un ambassadeur ; et si la France s'est volontairement, je dirai même stupidement, privée de cette ressource. C'est son gouvernement et non l'Église qui peut en souffrir.

— Le bloc qui a fait l'assaut du Capitole commence à s'occuper des différents problèmes dont il avait promis la solution ; mais ses premières tentatives ne sont pas heureuses, car ce qu'il il y a de plus clair dans le budget qu'il commence à étudier, c'est l'annonce de nouveaux impôts. Il avait promis les loyers à bon marché ; ils continuent à suivre une parabole ascendante. Et comme pour narguer le programme électoral qui l'a porté au pouvoir, voilà que les objets de première nécessité augmentent depuis un mois d'une manière qui ne laisse pas que d'inquiéter les petites bourses. Il fallait s'y attendre, mais malheureusement la rage anticléricale aveugle tellement les *blocards* qu'ils refusent à se rendre à l'évidence, et pour un peu accuseraient les catholiques d'être la cause de ce renchérissement de la vie privée.

— Mais Rome vient de faire un progrès inattendu dans la